

## **Réunion du 15 janvier 2021**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

**Présents** : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme FOUCHÉ, M.FLEURIEL, Mme PEZOT, M.DUPONT, Mmes RICOUX, RODRIGUEZ, M.POPRAWSKI, Mme CHARLES, M.LAUNAY, Mme FLAIRE, M.MARTIN, Mme LUCAS

**Excusé avec pouvoir** : M.GARNIER a donné pouvoir à Mme FOUCHÉ.

M.DUPONT a été nommé secrétaire de séance.

Madame Fouché souhaite que sur le précédent compte-rendu, on rajoute : les terrains à vendre du lotissement Les Chênes sont viabilisés.

Le reste du procès-verbal est adopté sans observation.

### **Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 (DETR)**

Deux dossiers vont être déposés :

- Le remplacement de 3 poteaux incendie
- La réfection des passerelles de la forge

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 février 2021.

### **Demande de Dotation de soutien à l'investissement local 2021 (DSIL)**

Cette dotation peut être cumulée avec la DETR.

Le dossier de remplacement des passerelles de la forge pourrait être présenté sans que le cumul des aides ne dépasse 80 % de la dépense HT.

### **Budget 2021**

#### **➤ Autorisations des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, peut autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2020.

#### **A savoir :**

- chapitre 21 : 30 000 €uros

Madame le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, en délibéré et à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2021 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2021.

#### **➤ Réflexion sur les projets à inscrire au budget**

Les conseillers sont invités à réfléchir sur les projets à inscrire au budget 2021.

### **Vente de terrains à l'Association Lehugeur-Lelièvre**

Madame Le Maire dit que l'Association Lehugeur-Lelièvre est devenue la Fondation NORMANDIE GENERATIONS depuis le 15 janvier 2020 et que la délibération N°37/2019 du 15 mars 2019 actant la vente des terrains doit être actualisée.

La Fondation NORMANDIE GENERATIONS souhaite acquérir des terrains sur la commune pour construire des futurs locaux pour l'IME Ségur. Elle propose d'acheter les parcelles cadastrées AC 26 d'une surface de 10 000 m<sup>2</sup>, AC 35 d'une surface de 20 092 m<sup>2</sup> et AD 89 d'une surface de 8 140 m<sup>2</sup> au prix de 6,00 €ht le m<sup>2</sup> soit 7,20 €ttc.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à signer les pièces relatives à cette transaction.

## **Divers**

- Marie-Christine Touchet, agent administratif à la mairie, est en arrêt de travail ; elle est remplacée par Houria Brahim
- Estelle BIENNE a été embauchée en contrat aidé à compter du 18 janvier au poste de secrétaire des musées
- Une jardinière sera installée devant l'ancienne Crédit Mutuel pour protéger la maison d'éventuelles dégradations par les véhicules

## **Tour de table**

### **→ Monsieur Lormeau**

- Fossé des Aucherets : Monsieur Deulay de la CDC s'est rendu sur place avec le responsable technique ; des travaux vont être réalisés pour résoudre le problème
- Des devis pour les travaux sur les couvertures des bâtiments communaux vont être faits
- Les arbres de l'opération « Une vie, un arbre » vont être plantés courant février sur le terrain situé à côté du cimetière et des arbres seront remplacés sur le chemin de la Risle
- La commission travaux s'est réunie et souhaite que la sortie d'Aube (en allant sur L'Aigle) soit aménagée pour la rendre plus attrayante (enfouir les réseaux électriques)

### **→ Madame Fouché**

- Les associations ont été contactées pour qu'elles lui adressent leur bilan de l'année et leur demande de subvention
- Un concert est prévu à la salle des fêtes samedi 09 octobre (sous réserve des conditions sanitaires) pour un coût de 1 500 €
- Il manque des commerçants pour la mise en place du marché, les conseillers continuent leur prospection

### **→ Madame Pezot**

- Il y a beaucoup de problèmes avec les poubelles et les places de parking aux logements collectifs. Réponse : le SMIRTOM et Orne Habitat se sont rencontrés jeudi 14 janvier pour trouver des solutions.

### **→ Monsieur Dupont**

- Serait-il possible de mettre sur l'application Panneau Pocket les rues éligibles à la fibre ? Réponse : on va contacter Orne Métropole.

### **→ Madame Rodriguez**

- Les 500 ans de la forge seront reportés l'année prochaine. Une exposition sera réalisée et installée soit à la mairie soit à la Médiathèque.

-

### **→ Madame Flaire**

- Une ressourcerie va être mise en place par le SMIRTOM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.